

Raquette en Clarée (hiver 2013)/présentation

< Raquette en Clarée (hiver 2013)

Notice d'information préalable

Raquette en Clarée

Séjour du samedi 16 au samedi 23 février 2013

pdf à imprimer 

Localisation

La vallée de la Clarée, dont le nom rappelle la clarté des eaux de cette rivière, est un site classé, réservé aux amoureux de la montagne. Pas de remontées mécaniques, mais des marcheurs et des skieurs qui parcourent de magnifiques étendues.

La Clarée se jette dans la Durance à La Vachette, un village à trois kilomètres au nord-est de Briançon sur la route de Mongenèvre. L'hiver, la vallée est accessible en voiture jusqu'à Névache.

Voici les localisations de notre terrain de jeu :

- ▶ gîte La Découverte (<http://maps.google.fr/maps?q=45.01879,6.61262&t=h&z=15>) à Névache, ville basse, 1600 m ;
- ▶ refuge du Chardonnet (<http://maps.google.fr/maps?q=45.025677,6.531863&t=h&z=15>) , 2223 m.



La Clarée au Jadis

Hébergement

Deux camps de base pour ce séjour :

- ▶ le gîte La Découverte (<http://www.la-decouverte.com/>) à Névache, ville basse du samedi 16 février au soir au jeudi 21 février au matin ; hébergement en chambres doubles avec douche et, parfois, wc dans la chambre, ou en appartement de 4 à 6 personnes ; draps fournis ; demi-pension, vin non compris ;
- ▶ le refuge du Chardonnet (<http://www.chardonnet.fr/Francais/IndexF.htm>) du jeudi 21 février au soir au samedi 23 février au matin ; hébergement en dortoir de 4 à 6 personnes, douches, toilettes ; drap-sac et linge de toilettes à emporter ; pension complète.

Organisation et encadrement

- ▶ organisation : **Bassée en Balade**, 86 rue du général Leclerc, 59480 La Bassée ; tél. 03 20 29 00 70 et 06 84 15 23 77, courriel : bassee [dot] en [dot] balade [at] gmail [dot] com ;
- ▶ encadrement : Jean-Luc Queva...

Les balades

Nous partirons à la journée vers 9 heures pour rentrer vers 16 heures. Le pique-nique est prévu au soleil, au milieu des champs de neige. Si le temps est mauvais, nous ne ferons pas de sieste le midi !

Quelques balades possibles :

- ▶ montée au col d'Izoard au départ du Laus ;
- ▶ le Grand Lac au départ du Pont de l'Alpe ;
- ▶ la montée au refuge du Chardonnet et visite du Raisin ;
- ▶ le col du Chardonnet au départ du refuge éponyme ;
- ▶ le col de l'Échelle au départ du Roubion ;
- ▶ le refuge de Ricou et le lac Laramon...

Conditions

Ce séjour est ouvert aux membres de **Bassée en Balade**.

Le prix du séjour en **demi-pension** est fixé à **340 € par personne** ; les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'une remise de **50%**, et les adultes de moins de 21 ans d'une remise de **25%**.

Sont compris dans ce prix :

- ▶ la demi-pension du dîner du samedi 16 au petit-déjeuner du samedi 23 février 2013 ;
- ▶ le panier-repas du vendredi 22 février ;

- ▶ l'hébergement en chambre double, draps fournis ; douches ; toilettes (peut-être) à l'étage au gîte de La Découverte ;
- ▶ l'hébergement en dortoir de 4 à 6 lits, confort simple, au refuge du Chardonnet ;
- ▶ l'encadrement des randonnées ;
- ▶ le matériel de sécurité : DNA, pelle et sonde à neige.

Ne sont pas compris :

- ▶ le voyage. **Bassée en Balade** recommande le covoiturage ;
- ▶ le pique-nique du midi du dimanche 17 au jeudi 21 février ;
- ▶ le linge de toilettes ;
- ▶ la location d'une paire de raquettes ; compter entre 20 et 30 € pour la semaine ;
- ▶ l'assurance annulation au prix de 11 €.

Ne pas oublier de prendre connaissance des documents contractuels du séjour et du bulletin des assurances facultatives.

Le nombre des participants est limité à **12** personnes. Le séjour aura lieu si au moins 6 personnes y participent.

Les inscriptions sont notées au fur et à mesure de la réception du bulletin d'inscription accompagné de 2 chèques de 150 € et 190 € à l'ordre de **Bassée en Balade** et au plus tard le **1^{er} décembre 2012**. Les chèques-vacances sont acceptés. Les chèques seront mis respectivement en banque les 5 des mois de décembre 2012 et février 2013.



Le refuge du Chardonnet

Recommandations

Il convient d'être suffisamment entraîné pour apprécier pleinement ce séjour. Un bon équipement — veste, pantalon, chaussures étanches, gants, bonnet, lunettes de soleil — permet d'affronter le froid de la montagne en hiver. Quant au sac à dos, on le prendra à bonne taille pour permettre le transport du pique-nique, de la boisson — bouteille thermos indispensable — et des vêtements chauds.

Assurance R.C.P. : MMA, 14 bd Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans cedex 9

Garantie financière : UNAT, 8 rue César Franck, 75015 Paris

Adresse postale : Bassée en Balade, 86 rue du général Leclerc, 59480 La Bassée
 Association Loi de 1901, déclarée à la Préfecture du Nord sous le n° W595004366
 Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée
 Affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre sous le n° 04414
 Soutenue par la ville de La Bassée

tél. +33(0)359893354, +33(0)684152377, bassee.en.balade@gmail.com
 (mailto:bassee.en.balade@gmail.com), benb.eu.org (<http://benb.eu.org>)
 Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n° 59 S 3008
 Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la Fédération Française de
 la Randonnée Pédestre, 64 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris
 N° SIRET 447 712 670 00010, code NAF 93.122